

Le 15/02/22



**7 syndicats de la fonction publique appellent à la grève  
le 17 mars 2022.**

**Agir ensemble pour l'augmentation indispensable  
et urgente des rémunérations et des pensions.**

**10h PLACE DES LUTTES (ancienne CARME)**



## **Le collectif service et fonction publique de l'UD CGT du Puy de Dôme se joint à l'appel national de l'intersyndicale pour le 17 mars 2022.**

La politique de gel de la valeur du point d'indice depuis plus de 10 ans a conduit à l'impasse dans laquelle se trouve aujourd'hui la fonction publique : dégradation du pouvoir d'achat, baisse de l'attractivité, départs trop nombreux, difficultés de recrutement, sentiment de déclassement.

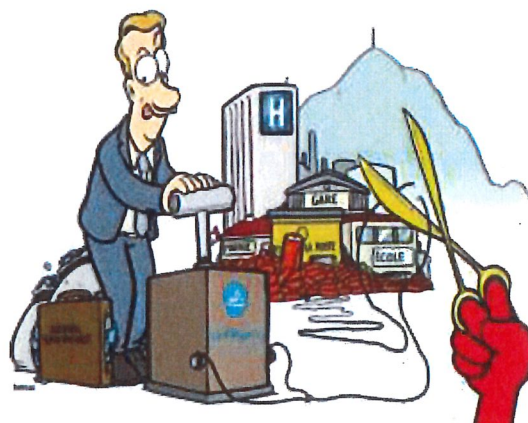
De plus, depuis le 1er janvier dernier, le tassement des grilles de rémunération et la superposition des pieds de grille des catégories B et C accentuent le mécontentement des agent.e.s qui attendent une juste reconnaissance de leurs qualifications et de leur engagement.

**Les constats sont implacables : en janvier 2022, l'inflation sur un an en France atteint 2,9% avec une forte hausse des prix de l'énergie et des produits alimentaires.**

**Les rémunérations doivent progresser plus rapidement et plus fortement pour maintenir le pouvoir d'achat, redonner des perspectives de carrière et reconnaître tous les agents.e.s.**

**Les employeurs publics ne peuvent se dire exemplaires sans montrer l'exemple.**

Les candidats à la présidentielle, Valérie Pécresse a annoncé pour sa campagne, ou encore Emmanuel Macron dans la continuité de son mandat, vouloir sabrer respectivement 150000 postes et 120000 postes de fonctionnaires dans les années à venir. Les fonctionnaires ont déjà subi une diminution de leurs effectifs depuis Sarkozy de 93000 postes poursuivie par les politiques néolibérales qui aujourd'hui privilégient les actionnaires aux fonctionnaires.



5,5 millions de fonctionnaires sur l'ensemble des 3 versants du Service Public (Territoriale, Etat et Hospitalière), comptent aujourd'hui 25% de contractuels.

**Les organisations syndicales réunies en intersyndicale nationale, le 8 février 2022, demandent au gouvernement :**

- Une revalorisation de la valeur du point d'indice supérieure à minima à l'inflation et l'attribution d'un nombre de points d'indice uniforme pour tous-tes.
- L'ouverture de négociations sur les grilles de rémunérations ;
- Le relèvement systématique des grilles en proportion de l'évolution du SMIC.
- ...

Elles souhaitent agir et peser fortement pour améliorer l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes et revendiquent notamment la revalorisation des filières les plus féminisées.